

Comité Technique

Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social 2021

Visioconférence
18 novembre 2021

Bilan de la campagne 2021

Quelques chiffres

	2021	2020	2019	2018
NB ESMS concernés	21 822	21 688	21 558	21 482
Taux de participation	85,2 %	85,2%	88,9%	85,7%
Taux de validation	82,7 %	81,6 %	87,2%	83,2%

Groupe de travail :

Précisions des données liées aux budgets d'exploitation
et d'investissement des systèmes d'information



- Une précision dans la définition des indicateurs « Montant du budget d'exploitation » et « Montant du budget d'investissement » des systèmes d'information (SI)

Éléments de contexte

Le guide des indicateurs évoque « Le montant du budget d'exploitation du SI » et « Le montant du budget d'investissement du SI », sans qu'il soit précisé s'il s'agit du budget prévisionnel ou du budget réalisé

Retenir l'une ou l'autre des hypothèses interroge sur l'objectif de la question posée :

- Cherche-t-on à savoir si l'établissement prévoit chaque année un budget spécifique SI ? Dans ce cas, il faudra indiquer le montant du budget prévisionnel.
- Ou bien, ce que l'établissement dépense réellement chaque année ? Dans ce cas, il conviendra d'indiquer le budget réalisé.

Dans l'esprit de l'enquête, qui sur ce point, se rattache à la question globale « *l'ESMS dispose-t-il des éléments socles garantissant le bon fonctionnement de son SI* », il semble que la question vise davantage le budget réalisé.

En toute hypothèse, une précision doit être apportée dans le guide des indicateurs.



A l'axe 4, les indicateurs « Montant du budget d'exploitation » et « Montant du budget d'investissement » du SI doivent-ils s'entendre comme :

Synthèse des réponses :

Les participants sont favorables à la prise en compte **du budget réalisé**. Etant donnée l'unanimité sur cette question, elle n'a pas été soumise au vote en plénière.





- Le périmètre des budgets d'exploitation et de fonctionnement SI

Éléments de contexte

L'axe 4 « Système d'information et développement durable » soumet aux ESMS une série de questions sur le développement des SI de gestion.

Les questions 1111 (Quel est le montant en euro du budget d'exploitation de votre SI ?) et 1112 (Quel est le montant en euro du budget d'investissement de votre SI ?) sont relatives aux budgets d'exploitation et de fonctionnement dédiés aux SI, sans préciser, cependant, le périmètre des charges à prendre en compte pour l'élaboration de ces budgets. Plusieurs options se présentent quant aux éléments de définition des périmètres :

- Solution 1 : Prendre en compte les seules externalités directes + les dotations aux amortissements
- Solution 2 : Prendre en compte les externalités directes et les charges de personnel
- Solution 3 : Valoriser, en outre, la production immobilisée.

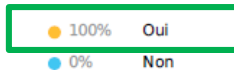




○ Le périmètre des budgets d'exploitation et de fonctionnement SI

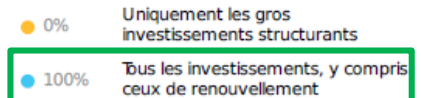
Question 1
Le budget de fonctionnement SI doit-il intégrer l'ensemble des charges, y compris charges de personnel et dotations aux amortissements, quelles soient portées l'ESMS ou son OG ?

choix unique 2 choix



Question 2
Le budget d'investissement SI incorpore-t-il ?

choix unique 2 choix



Synthèse des réponses :

Le guide des indicateurs peut être précisé, relativement à la question 1, quant au périmètre des charges à prendre en compte dans le budget de fonctionnement SI. La difficulté de rapporter les données à l'échelle de l'ESMS, lorsque la fonction SI est portée par l'organisme gestionnaire, est bien identifiée comme une difficulté potentielle. Une inspiration sur le périmètre des charges, et notamment de personnel, à prendre en compte est à rechercher dans les dispositions applicables en la matière dans le secteur sanitaire.

Relativement à la question 2, le guide des indicateurs peut être précisé en ce que le budget investissement intègre tant les investissements structurants ou de première acquisition que les investissements de renouvellement.



Groupe de travail :

Fiabilisation de l'indicateur de consommation énergétique au m²



○ La consommation d'énergie au m2

Eléments de contexte

Le tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social a été enrichi afin de collecter des données relatives au développement durable.

A l'issue de la campagne, des résultats hétérogènes ont été constatés dans la saisie des données relatives à la « Consommation d'énergie annuelle en kWh » (q1161). Cette donnée, rapportée à la « superficie en m2 » (q85) des locaux permet le calcul de l'indicateur « Consommation d'énergie par m² » (q1160).

Une analyse plus approfondie des saisies a été réalisée.

Ainsi, l'enjeu est double pour fiabiliser les résultats de l'indicateur de « Consommation d'énergie par m² » :

1. Améliorer le taux de saisie de la « consommation d'énergie annuelle en kWh » (q1161) qui reste une donnée parfois complexe à collecter pour les sites
2. Fiabiliser les données saisies et ainsi éviter les valeurs extrêmes

L'étude réalisée a permis d'identifier deux évolutions techniques possibles de la plateforme TdB MS afin d'améliorer le taux de résultats exploitables :

- Mettre en place un contrôle de cohérence afin qu'une donnée de « consommation énergétique annuelle » (q1161) inférieure ou égale à 0 ne puisse être saisie.
- Mettre en place des bornes d'atypie, sur l'indicateur « Consommation d'énergie par m² » (q1160) afin d'éviter les résultats incohérents. Nous proposons en borne basse 5 kwh.m2.an et en borne haute 1000 kwh.m2.an.





○ La consommation d'énergie au m2

Question 1

Jugez-vous pertinent de restreindre la saisie de la donnée de caractérisation aux établissements d'hébergement ?

choix unique 2 choix



● 27% Oui
● 73% Non

Question 3

Jugez-vous pertinent de créer des bornes d'atypies basses et hautes pour l'indicateurs de "consommations énergétiques au m2.an" afin d'améliorer la fiabilité de l'indicateur ?

choix unique 2 choix



● 87% Oui
● 13% Non

Synthèse des réponses :

Les données de consommation énergétique sont utiles à l'ensemble des établissements quelque soit leur nature d'activité.

Des données de consommation très importantes peuvent être liées à des vieux bâtiments très énergivores.

Au sein du guide des indicateurs, il conviendrait d'intégrer un lien actif vers le support permettant les conversions de consommation en kwh.

La prise en compte des modes de chauffage devra prévoir le fait que certaines structures ont plusieurs modes de chauffage.



Points d'informations de l'ATIH

Points d'informations

Campagne 2021

- Le calendrier pour la campagne 2021 est le suivant :
 - Phase de collecte : Mercredi 1^{er} septembre au vendredi 15 octobre
 - Phase de fiabilisation : Mercredi 20 octobre au mardi 30 novembre
 - Phase de restitution : A compter du 20 janvier
- TdB ESMS 2021 :
 - Le calendrier, les textes réglementaires, le dispositif du support et les documents pédagogiques (guide des indicateurs, notices utilisateurs, procédures de gestion des comptes Plage) nécessaires à la réalisation du recueil se trouvent sur le site de l'ATIH :
 - [TdB ESMS 2021 | Publication ATIH \(sante.fr\)](#)
 - La plaquette « **Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social** » est disponible en téléchargement sur le site de l'ATIH : [Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social | Publication ATIH \(sante.fr\)](#)



Points d'informations

ScanSanté

FORMULAIRE D'INTERROGATION DES DONNÉES

Choix de la restitution Panier d'établissements Etablissement

Choix d'un panel de comparaison

Année

Choix des variables à afficher

Note: vous pouvez sélectionner plusieurs éléments d'un même chapitre en maintenant la touche "ctrl"

<p>Caractérisation</p> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 2px; margin-bottom: 5px;"> <p>Ne rien sélectionner</p> <p>Sélectionner tout</p> <p>Identification de l'ESMS</p> <p>Contractualisation</p> </div>	<p>Axe 1 - Prestations de soins et d'accompagnements</p> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 2px; margin-bottom: 5px;"> <p>Ne rien sélectionner</p> <p>Sélectionner tout</p> <p>Profil des personnes accompagnées</p> <p>Charge en soins et accompagnement</p> </div>
<p>Axe 2 - Ressources humaines et matérielles</p> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 2px;"> <p>Ne rien sélectionner</p> <p>Sélectionner tout</p> <p>Contribution des partenaires</p> <p>Structuration de l'organisation</p> </div>	<p>Axe 4 - Objectifs : le système d'information et le développement durable</p> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 2px;"> <p>Ne rien sélectionner</p> <p>Sélectionner tout</p> <p>L'ESMS dispose t-il des éléments socles garantissant le bon fonctionnement de son SI ?</p> <p>Quel est l'usage du SI dans l'ESMS ?</p> </div>

Les données restituées ici portent sur la caractérisation d'un établissement ou d'un organisme gestionnaire, et trois des autres axes du TdB MS : Prestations de soins et d'accompagnement, Ressources Humaines, Système d'information et le développement durable.

Deux types de restitution sont proposées : obtenir les informations d'un établissement et le positionner par rapport à un panel ou sélectionner un ensemble d'ESMS et analyser la dispersion.

L'axe 3 - Finances, budget ne figure pas dans la restitution.

Points d'informations

Les apports issus du dernier COTECH

- Trois évolutions apportées en 2021 au guide des indicateurs concernent les données de caractérisation :
 - La précision terminologique « Milieu ouvert / milieu ordinaire »
 - Evolution sur la notion de « diplôme du directeur »
 - Précision sur la notion de taux de dossiers patients / usagers informatisés

Merci de votre attention

**Agence technique de l'information
sur l'hospitalisation**

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03

www.atih.sante.fr